

# PASSEPORT SANTÉ



Bayer HealthCare  
Bayer Schering Pharma

# Vous voyagez, *conservez ce livret sur vous*

Ce document vous a été remis par votre neurologue afin de **vous aider dans vos déplacements en Europe**. Il est spécifiquement destiné aux personnes qui souffrent d'une sclérose en plaques.

Conservez ce livret sur vous et présentez-le au médecin que vous pourriez être amené à consulter lors de votre séjour.

Ces informations sont délivrées à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de Bayer Santé si elles s'avéraient inexactes.



- 1 • Informations personnelles et médicales ..... p 2
- 2 • Qu'est-ce que la sclérose en plaques ? ..... p 4
- 3 • Informations relatives aux voyages ..... p 6
  - Douanes
  - Voyages en avion
  - Voyages en train
- 4 • Avant votre départ et quelle que soit votre destination en Europe ..... p 9
- 5 • A votre retour ..... p 11
- 6 • Vous partez :
  - En Allemagne ..... p 12
  - En Belgique ..... p 14
  - En Espagne ..... p 16
  - En Grèce ..... p 18
  - En Italie ..... p 20
  - Aux Pays-Bas ..... p 22
  - Au Portugal ..... p 24
  - Au Royaume-Uni ou en Irlande ..... p 26
- 7 • Petit dictionnaire français/anglais ..... p 29

# 1 Informations personnelles et médicales

Informations personnelles à remplir par le patient  
Personal information to be completed by the patient

Nom Surname : .....

Prénom First name : .....

Adresse Address : .....

Date de Naissance Date of birth : .....

N° de sécurité sociale Social security number : .....

N° de passeport Passport number : .....

Tél. du neurologue Neurologist's tel : .....

Tél. de la société d'assistance Assistance company's tel : .....

Groupe sanguin Blood group : .....

Poids Weight : .....

Taille Height : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence Person to contact in case of emergency : .....

## Informations médicales à remplir par le neurologue Medical information to be completed by the neurologist

Date de début de la sclérose en plaques Date of onset of multiple sclerosis : .....

Type de sclérose en plaques MS Form : .....

- Forme évoluant par poussées Relapsing remitting form
- Forme secondairement progressive Secondary progressive form
- Forme progressive d'emblée Primary progressive form

Score EDSS EDSS Score : .....

Périmètre de marche Walking distance : .....

Traitement en cours On-going treatment : .....

Médicament Medecine : .....

Traitement de fond Remission-inducing treatment : .....

Voie d'administration Way of administration : .....

Posologie Dosage : .....

Traitements symptomatiques Symptomatic treatments : .....

Allergies ou effets indésirables sévères Allergies or severe side effects : .....

Date du dernier contrôle biologique et résultats Date of the last laboratory investigations and findings : .....



## Qu'est-ce que la sclérose en plaques ?

.....

### **Le porteur de ce document souffre d'une sclérose en plaques.**

Il s'agit d'une maladie inflammatoire du système nerveux (cerveau et moelle épinière) qui peut se manifester par des poussées responsables de troubles neurologiques : troubles de la motricité (paralysie), troubles sensitifs, troubles visuels, troubles de l'équilibre, troubles urinaires...

En cas de poussée, un traitement par corticoïdes peut être nécessaire. Une consultation auprès d'un neurologue est indispensable pour débiter le traitement ou décider d'une éventuelle hospitalisation.



## What is the multiple sclerosis ?

.....

### **The holder of this document is suffering from multiple sclerosis.**

This is an inflammatory disorder affecting the nervous system (brain and spinal cord), which can occur in the form of relapses giving rise to neurological disorders, motor abnormalities (paralysis), sensory disorders, visual disorders, disorders of balance, urinary disorders...

In the event of a relapse, treatment with corticosteroids may be required. A consultation with a neurologist is essential to begin treatment or to decide upon possible hospital admission.



### Douanes

**Pour les pays énoncés dans ce Passeport Santé, vous ne devriez pas avoir de problème avec le passage en douane.**

En revanche si vous envisagez un voyage en dehors de la Communauté Européenne, il est souhaitable que ceux qui emportent leurs médicaments soient munis d'une ordonnance précisant, en plus du nom commercial, le nom de leurs médicaments noté en Dénomination Commune Internationale (nom scientifique) avec la quantité exacte de médicaments nécessaires pour la durée totale du séjour. Il vous est conseillé également d'avoir une lettre de votre neurologue expliquant que vous souffrez d'une pathologie chronique invalidante nécessitant la prise en charge par un produit injectable (d'où les aiguilles, l'injecteur et les seringues).

### Voyages en avion

• Préparer son voyage :

**Pour les personnes à mobilité réduite** il est possible de contacter la compagnie aérienne afin de demander une assistance : cette dernière permettra, notamment, de bénéficier d'un pré-embarquement et d'un accompagnement en chaise de transfert du terminal d'enregistrement à l'avion et inversement.

**Transport d'aiguilles ou de stylos injecteurs** : il est recommandé de demander à votre médecin traitant un certificat médical attestant que vous avez la sclérose en plaques et que vous avez un besoin permanent du matériel d'injection. Il est conseillé également de transporter les médicaments avec vous (à bord) dans leur emballage d'origine.

**Conservation des traitements** : si le traitement nécessite un maintien de la chaîne du froid, ce dernier peut être placé par le personnel de bord dans un réfrigérateur à condition d'en faire la demande dès la réservation. Si vous voyagez avec Air France, il est recommandé de contacter le service d'assistance SAPHIR (48 H au moins avant votre départ) (tél. : 0 820 01 24 24 ; ou mail : [mail.saphir@airfrance.fr](mailto:mail.saphir@airfrance.fr)).

• Pendant le voyage :

**Pression barométrique** : elle favorise les ballonnements intestinaux qui peuvent être limités en évitant les boissons gazeuses et les aliments producteurs de gaz (légumes secs, lait...).

**Troubles auditifs** : ils peuvent être provoqués par les variations de pression lors de l'atterrissage. Il est donc conseillé de déglutir fréquemment pendant la descente.



**Mal de l'air** : il peut se traduire par des maux de tête, des nausées, des sueurs et des vertiges. Pour le réduire il est conseillé de demander une place au centre de l'avion et d'éviter les repas copieux et l'alcool.

## Voyages en train

Si vous partez de France il est possible de s'informer sur le numéro vert "SNCF Accessibilité Service" (0 800 15 47 53). Pour réserver, vous pouvez composer le 0 890 640 650 (0,11 €/min) de 7 H à 22 H du lundi au dimanche ou par mail : [accesplus@sncf.fr](mailto:accesplus@sncf.fr)

Ce numéro est aussi valable pour les voyages en Eurostar (Royaume-Uni) et Thalys (18 destinations en Europe). Vous pouvez aussi aller sur : [www.voyages-sncf.com/guide/voyageurs\\_handicapes/preparation-voyage/memento](http://www.voyages-sncf.com/guide/voyageurs_handicapes/preparation-voyage/memento)

Une brochure intitulée "Mémento du Voyageur à mobilité réduite" est également disponible. L'assistance en gare est souvent possible sur simple demande lors de la réservation.

## Avant votre départ et quelle que soit votre destination en Europe

### Démarches auprès de votre Sécurité Sociale

Nous évoquerons ici uniquement les situations où vous vous rendez dans un pays européen pour un séjour touristique, dans le cadre de vos études, d'une formation ou d'un détachement professionnel. Pour les séjours prolongés ou si vous envisagez de suivre un traitement dans un autre pays européen (soins programmés), les démarches à entreprendre sont différentes.

#### • En règle générale :

La carte européenne d'Assurance Maladie atteste de vos droits à l'Assurance Maladie et vous permet de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, quel que soit le motif de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel).

La carte européenne d'Assurance Maladie est valable un an. **Elle est gratuite.** Chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte, y compris les enfants de moins de 16 ans. Pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie **au moins 2 semaines avant votre départ**, compte tenu du délai de réalisation de la carte et de son acheminement par la poste.

Si vous ne pouvez obtenir votre carte européenne d'Assurance Maladie en temps utile, votre caisse d'Assurance Maladie vous délivrera à la place un certificat provisoire de remplacement, d'une durée de validité de 3 mois et que vous pouvez utiliser dans les mêmes conditions que la carte européenne d'Assurance Maladie.

- **Pour les personnes bénéficiaires d'indemnités journalières avant leur départ (en arrêt de travail, du fait de leur maladie) :**

Les personnes bénéficiaires d'indemnités journalières (IJ) avant leur départ dans un pays européen doivent demander l'accord auprès de leur caisse d'Assurance Maladie. Pour ce faire, elles devront produire un certificat médical de leur médecin traitant mentionnant les dates du séjour ainsi que le pays visité. La caisse d'Assurance Maladie leur remettra alors un formulaire E112 (attestation concernant le maintien des prestations en cours de l'Assurance Maladie et maternité) qui devra être utilisé dans les mêmes conditions que la carte européenne d'Assurance Maladie.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site du Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale [www.cleiss.fr](http://www.cleiss.fr)

## Informations pratiques

La plupart des ambassades ou des consulats généraux de France pourront vous communiquer une liste de médecins (français ou francophones) que vous pourrez contacter en cas de besoin.

## A consulter sur le net

Vous trouverez sur le site du Ministère des Affaires Etrangères [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) une rubrique spécialement destinée aux voyageurs ("Conseils aux voyageurs"). Vous pourrez y consulter les informations pratiques qui vous permettront de préparer votre séjour, une rubrique santé et une rubrique consacrée aux informations de dernières minutes (avertissement, conseils, situation du pays).



Si durant votre séjour vous avez dû assumer certains frais, **conservez impérativement les factures originales acquittées**. Vous pourrez, à votre retour, les présenter à votre caisse d'Assurance Maladie qui après étude (formulaire cerfa, Remboursement des frais à l'étranger), pourra les rembourser dans la limite des tarifs français.



## Vous partez en Allemagne



### L'accès aux soins

Vous avez le libre choix des médecins généralistes et spécialistes. **Lors de la consultation chez un médecin**, il vous suffit de présenter votre carte européenne d'Assurance Maladie pour ne pas faire l'avance de frais.

**Vous pourrez obtenir les médicaments prescrits** auprès d'une pharmacie, sur présentation de l'ordonnance faite par le médecin allemand et de votre carte européenne d'Assurance Maladie. Vous devrez payer une taxe par médicament.

### En cas d'hospitalisation

Vous pouvez être admis à l'hôpital si vous êtes envoyé par un médecin. Vous devrez présenter à l'hôpital l'ordonnance du médecin et votre carte européenne d'Assurance Maladie.

**Dans les cas d'urgence**, vous serez admis immédiatement, sans avoir besoin d'une ordonnance.

Vos frais d'hospitalisation en classe "générale" (hôpitaux publics) seront pris en charge entièrement, à l'exception :

- **des frais annexes** (ex. : chambre individuelle sauf si cela est justifié médicalement, téléphone...)
- **d'une participation forfaitaire obligatoire.**

Si vous choisissez un autre établissement hospitalier que celui mentionné sur le bon d'hospitalisation du médecin, la totalité ou une partie des dépenses supplémentaires vous seront facturées et resteront entièrement à votre charge.

#### • Services consulaires de l'ambassade

Pariser Platz 5 - 10117 Berlin

Tél. : 030 - 590 03 90 00 - Fax : 030 - 590 03 90 67  
consulat.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : Wilhelmstrasse 69 - 10117 Berlin

- **le matin** : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

- **l'après-midi** : le mercredi de 14h00 à 17h00

- **exceptionnellement** les autres après-midi sur rendez-vous

Vous trouverez une liste de médecins francophones sur le site du consulat :

[www.botschaft-frankreich.de/konsulate/spip.php?article 20](http://www.botschaft-frankreich.de/konsulate/spip.php?article 20)

#### • Association Sclérose en Plaques en Allemagne :

Vous trouverez les adresses des antennes locales sur le site : [www.dmsg.de](http://www.dmsg.de) (rubrique "landesverbaende")

### Numéros utiles

Numéro européen de premiers secours / ambulance / pompier 112

**Services d'urgences à Berlin** ..... 030

Un opérateur prend votre message  
et un médecin se rend à votre domicile

SAMU ..... 197 27

Médecins / Pharmacies ..... 31 00 31 ou 192 42

Dentiste ..... 0172 39 03 128





## L'accès aux soins

Vous pouvez vous adresser au professionnel de santé de votre choix : médecin, pharmacien, laboratoire, infirmier... que vous réglez directement.

Le professionnel de santé vous remet une attestation de soins, qui vous permet de vous faire rembourser vos frais.

**Si vous avez besoin de médicaments**, vous devez demander au pharmacien une quittance et une copie de l'ordonnance pour pouvoir vous faire rembourser.

**Pour être remboursé**, vous devez vous adresser à une mutualité ou organisme assureur ("mutualiteit") ou auprès de l'office régional de la Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie Invalidité ("Hlpas voor Ziekte en Invaliditeits verzekering") et lui présenter vos attestations de soins, quittances, copies d'ordonnances et votre carte européenne d'Assurance Maladie ou votre certificat provisoire. Vous serez remboursé selon les tarifs en vigueur en Belgique.

## En cas d'hospitalisation

Vous devez présenter votre carte européenne d'Assurance Maladie au bureau des admissions de l'établissement hospitalier (agrée, conventionné). Le bureau se chargera d'effectuer les formalités permettant à l'établissement hospitalier de se faire rembourser directement vos frais d'hospitalisation, en fonction de la loi belge en vigueur.

### • Ambassade de France en Belgique

65 rue Ducale - 1000 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 548 87 11 - Fax : +32 (0)2 548 87 32  
Site : [www.ambafrance-be.org](http://www.ambafrance-be.org)  
E-mail : [ambafr@ambafrance-be.org](mailto:ambafr@ambafrance-be.org)

### • Association sclérose en plaques en Belgique

- Ligue Nationale Belge de la Sclérose en Plaques/Nationale Belgische Multiple Sclerose Liga  
Rue Auguste Lambiotte, 144 Bte 8 - 1030 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 736 16 38 - Fax : + 32 (0)2 732 39 59  
Site : [www.ms-sep.be](http://www.ms-sep.be)  
E-mail : [ms.sep@ms-sep.be](mailto:ms.sep@ms-sep.be)  
- Ligue Belge de la sclérose en plaques, communauté Française :  
n° 64 Parc industriel sud, rue des Linottes 6, 5590 Naninnes  
Tél. : +32 (0)8 140.15.55 - Fax : +32 (0)8 140.06.02  
Site : [www.ms-sep.be](http://www.ms-sep.be)  
E-mail : [ligue.sep@ms-sep.be](mailto:ligue.sep@ms-sep.be)

## Numéros utiles

SOS Médecins Bruxelles.....	+32 (0)2 513 02 02
Centre anti-poisons.....	070/245 245
Ambulance.....	+32 (0)2 208 8 454
Numéro européen de premiers secours.....	112
Service médical d'urgence et pompiers.....	100
Croix rouge.....	105
Médecins de garde.....	+32 (0)2 479 18 18
Pharmaciens de garde.....	+32 (0)90 01 05 00
Dentistes de garde.....	+32 (0)22 426 10 26
Police secours et gendarmerie .....	101



## L'accès aux soins

Vous avez le libre choix du médecin, à condition que celui-ci appartienne au service de santé.

Le médecin espagnol doit vous faire une ordonnance officielle de la sécurité sociale.

Avec cette ordonnance et votre carte européenne d'assurance, vous pourrez acheter vos médicaments dans n'importe quelle pharmacie en payant seulement la part laissée à votre charge.

## En cas d'hospitalisation

Votre carte européenne d'Assurance Maladie vous permet d'être hospitalisé gratuitement, à condition de vous rendre dans un hôpital du système hospitalier de la sécurité sociale espagnole.

## En cas d'urgence : 112

D'une manière générale, les urgences vous orienteront vers :  
La police nationale, la police municipale, les pompiers (bomberos), les ambulances du SAMU

Urgences (permanence médicale) : 061

**Service d'information nationale de la Croix Rouge**

Téléphone : 90 222 22 92

**Bureau d'aide au touriste :**

Madrid : Calle Leganitos, 19 - Tél. 91 548 85 37

Las Palmas de Gran Canaria : Calle Doreste Silva, 68 - Tél. 92 830 46 64

## • Ambassade de France en Espagne

Calle de Salustiano Olozaga 9-28001 Madrid  
Tél. : (34) 91 423 89 00 - Fax : (34) 91 423 89 08  
Site : [www.ambafrance-es.org](http://www.ambafrance-es.org)

## • Association sclérose en plaques en Espagne

Asociación Española de Esclerosis Múltiple  
AEDEM - C/ Sengenjo, nº 36 - Madrid 28034 - España  
Tél. : (34) 91 448 13 05 - Fax : (34) 91 448 12 61  
Site : [www.aedem.org](http://www.aedem.org) - E-mail : [aedem@aedem.org](mailto:aedem@aedem.org)

## Numéros utiles

### • Madrid

Ambulances de la sécurité sociale.....	061
Urgences Croix Rouge .....	(34) 915 222 222
Médecins et pharmacies de garde .....	098

### • Tenerife

#### - Protection civile :

Tenerife : .....	(34) 92 228 22 02
El Hierro : .....	(34) 92 255 01 25
La Gomera : .....	(34) 92 214 12 18
La Palma : .....	(34) 92 241 16 46

#### - Police :

Sta. Cruz de Tenerife : .....	091
Adeje : .....	(34) 92 279 78 11
Puerto de la Cruz : .....	(34) 92 238 10 00
Sta Cruz de la Palma : .....	(34) 92 241 40 43

#### - Guardia Civil :

Sta. Cruz de Tenerife : .....	(34) 92 264 85 00
St. Sebastien de la Gomera : .....	(34) 92 287 02 55
Sta. Cruz de la Palma : .....	(34) 92 252 22 84
Valverde - El Hierro : .....	(34) 92 255 01 05
- Croix Rouge : (34) 922 281 800 - Sauvetage en mer : (34) 900 202 202	

### • Barcelone

- Police nationale : 091 (localement) - Police locale : 092 (localement)



## L'accès aux soins

**Pour ne pas faire l'avance de frais**, vous devez vous adresser à un médecin de l'IKA (caisse de sécurité sociale grecque) et lui présenter votre carte européenne d'Assurance Maladie.

**Pour obtenir des médicaments**, une participation financière vous sera demandée et restera à votre charge.

## En cas d'hospitalisation

Si le médecin du centre de santé de l'IKA considère qu'une hospitalisation est nécessaire, il vous faut alors obtenir l'accord du service administratif de l'IKA.

L'hospitalisation est gratuite dans les établissements publics ou conventionnés si les démarches précédentes ont été faites avant l'admission. Lors de votre admission, vous devez présenter votre carte européenne d'Assurance Maladie.

**Attention** : l'IKA ne prend pas en charge les frais d'hospitalisation des établissements privés.

Les villes principales disposent d'un centre de première urgence et de soins, mais seules Athènes et Salonique sont pourvues d'un équipement médical de haut niveau.

En cas d'accident ou de pathologie grave, la règle appliquée par les autorités est l'évacuation sanitaire vers les grands centres hospitaliers bien équipés.

Une assurance rapatriement sanitaire est vivement conseillée.

### • Pour Athènes

Pharmacies permanences (Athènes centre).....	107
Pharmacies permanences (Périphérie d'Athènes) : .....	102
SOS Médecins 18 rue Voulis - Athènes : .....	10 16
Athènes assistance 24h/24 - standard téléphonique : .....	(30) 210 866 03 74

### • Ambassade de France en Grèce

7 avenue Vassillissis Sophias - 10671 Athènes  
Tél. : (30) 210 339 10 00 - Fax : (30) 210 339 10 09  
Site : [www.ambafrance-gr.org](http://www.ambafrance-gr.org)  
E-mail : [ambafran@hol.gr](mailto:ambafran@hol.gr)

### • Consulat de France à Thessalonique

8 rue Makenzie King - 54622 Thessalonique  
Tél. : (30) 231 024 40 30 - Fax : (30) 231 024 40 32

### • Association sclérose en plaques en Grèce

Greek Multiple Sclerosis Society  
2-4 Faethonos Str, Thessaloniki 54351  
Tél. : (30) 23109 49909 - Fax : (30) 23109 49909  
Site : [www.greekmssociety.gr](http://www.greekmssociety.gr)  
E-mail : [msthessaloniki@yahoo.gr](mailto:msthessaloniki@yahoo.gr)

## Numéros utiles

Numéro européen de premiers secours .....	112
SAMU (E.K.A.V.) .....	166
Premiers secours I.K.A. ....	(30) 210 646 78 11 à 15
Hôpitaux (permanences) .....	106
Renseignements téléphoniques .....	11 888
Médecin généraliste, Dr Odile Bailly du Bois	(30) 210 653 33 22
Médecin généraliste Dr Anne Moulrier-Koutina	(30) 210 681 41 92



## L'accès aux soins

**Pour bénéficier de la dispense d'avance de frais**, vous devez vous adresser à un médecin conventionné par l'Unità Sanitaria Locale ("U.S.L.") et lui présenter votre carte européenne d'Assurance Maladie. L'U.S.L. peut vous fournir la liste des médecins conventionnés (Liste des U.S.L.) sur <http://ausl fo.it>.

**Pour consulter un médecin spécialiste**, vous devez d'abord obtenir une prescription médicale du médecin généraliste.

**En cas d'urgence**, pendant la nuit (de 20h à 8h), pendant les week-ends et les jours fériés, vous devez vous adresser au poste de secours de nuit ou à l'hôpital le plus proche.

Si vous êtes en mesure de vous déplacer par vos propres moyens, vous pouvez vous rendre au service d'urgence le plus proche : "pronto soccorso".

A noter que chaque région définit ses propres règles et critères concernant l'assistance médicale et d'éventuels tickets modérateurs à payer. Vous pourrez donc avoir à payer certaines de vos visites chez le médecin.

**Pour obtenir vos médicaments**, vous disposez d'un délai maximum de 10 jours pour présenter l'ordonnance faite par le médecin italien et votre carte européenne d'assurance. Certains médicaments sont totalement gratuits, d'autres non. Dans tous les cas, une participation financière pour chaque ordonnance vous sera demandée.

### • Tourist medical center

Service d'assistance médicale en français et en anglais  
Via Lorenzo il Magnifico 59 - Florence - Tél. : (39) (055) 47 54 11

### • Hôpitaux

**A Rome :** Fatebenefratelli : (06) 68 371  
San Giacomo : (06) 36 261  
Santo spirito : (06) 683 51

**A Florence :** Santa Maria Nova : (055) 27 581  
Nuovo San Giovanni Di Dio : (055) 71 921  
Pronto Soccorso Pediatrico : (055) 56 62 421

**A Naples :** Cardarelli : 081/747 29 57 (urgences)  
081/747 11 11 (standard)  
Santo Bono (pédiatrie) : 081/220 56 50 (urgences)  
081 / 220 51 11 (standard)

**A Milan :** San Carlo Borromeo : 02/40 22 24 35  
Fatebenefratelli et ophtalmique : 02/63631  
San Paolo (pronto soccorso) : 02/81 84 250

**A Venise :** Ospedale Civile Campo Santi Giovanni e Paolo  
041/52 94 111

### • Ambassade de France

Piazza Farnese, 67 - 00186 Roma  
Tél. : (39) 06 68 60 11 - Fax : (39) 06 68 60 14 60  
Site : [www.ambafrance-it.org](http://www.ambafrance-it.org)

### • Association sclérose en plaques en Italie

Associazione Italiana Sclerosi Multipla - AISM  
Via operai 40 16128 Genova  
Tél : (39) 010 271 131 - Fax : (39) 010 271 3205  
E-mail : [aism@aism.it](mailto:aism@aism.it) Site : [www.aism.it](http://www.aism.it)

## Numéros utiles

Numéro européen de premiers secours .....	112
Premiers secours/Ambulance "pronto soccorso" .....	118
Police.....	113



## Vous partez aux Pays-Bas



### L'accès aux soins

**Vous devez vous adresser à un médecin ("Arts/Huisarts") affilié à une caisse maladie néerlandaise.**

Vous trouverez la liste de ces médecins dans les annuaires téléphoniques ou auprès des réceptions d'hôtel.

En pratique, il est possible que le praticien n'accepte pas la carte européenne d'Assurance Maladie.

Dans ce cas, vous pouvez présenter vos factures à :

ANOZ Verzekeringen (caisse maladie des Pays-Bas)

Po Box 8261 - 3503 RG Utrecht - Tél : 31 30 23 306 00

**Si vous devez consulter un médecin spécialiste**, une prescription d'un médecin généraliste est nécessaire.

**Les médicaments** prescrits par le médecin vous seront fournis gratuitement par le pharmacien affilié à une caisse maladie hollandaise. Pour cela, vous devez lui présenter la prescription du médecin et votre carte européenne d'Assurance Maladie ou votre certificat provisoire de remplacement.

### En cas d'hospitalisation

Si une hospitalisation est nécessaire, le médecin consulté se chargera des démarches nécessaires auprès de l'"ANOZ" pour obtenir son accord.

**En cas d'urgence**, l'accord peut aussi être demandé après l'admission à l'hôpital. Au moment de votre admission, vous devez présenter votre carte européenne d'Assurance Maladie ou votre certificat provisoire de remplacement.

L'hospitalisation est prise en charge totalement par la caisse maladie

si le traitement et les soins sont effectués dans la classe la moins chère (3<sup>ème</sup> classe). En cas d'hospitalisation en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> classe, vous devrez payer des suppléments pour les soins, le traitement par le spécialiste.

#### • Hôpitaux

Hôpitaux AMC (Amsterdam).....	020 566 91 11
Hôpital Dijkzigt (Rotterdam).....	010 463 92 22
Hôpital Bronovo (Bronovo laan 5, 2597 AX La Haye)	
Hôpital Leyenburg (Leyweg 275, 2545 CH, La Haye).....	070 361 00 00
Hôpital Rode Kruis (Sportlaan 600, 2566 MJ, La Haye).	070 312 62 00
Hôpital Medisch Centrum Haaglanden Westeinde (Lijnbaan 32, 2512 VA, La Haye).....	070 330 20 00

#### • Médecins francophones accrédités par le Consulat Général

Dr Myriam Pröpper-Barret

au cabinet du Dr Van Kernebeek..... 020 344 92 47

Dr Van Iterson (Amsterdam)..... 020 664 03 93

#### • Ambassade de France au Pays-Bas

1 Smidsplein - 2514 BT DEN HAGG (La Haye)

Tél. : [31] (70) 312 58 00 - Fax : [31] (70) 312 58 24

Site : [www.ambafrance-nl.org](http://www.ambafrance-nl.org) - Email : [info@ambafrance-nl.org](mailto:info@ambafrance-nl.org)

#### • Association sclérose en plaques aux Pays-Bas

Stichting MS Research - Leidseweg 557, 1<sup>er</sup> étage, 2253 JJ Voorschoten - Tél. : (31) 715 600 500 - Fax : (31) 715 600 501

Site : [www.msresearch.nl](http://www.msresearch.nl) - Email : [info@msresearch.nl](mailto:info@msresearch.nl)

### Numéros utiles

Numéro européen de premiers secours .....	112
Ambulance / polices .....	09 00 88 44
Police Haaglanden (La Haye).....	070 310 49 11
Médecin (urgence jour et nuit) .....	070 346 96 69
Dentiste (urgence jour et nuit).....	06 821 22 30



## L'accès aux soins

Vous n'avez pas le libre choix des médecins généralistes et spécialistes.

Le service national de santé garantit directement les soins par l'intermédiaire de ses médecins, centres de santé et hôpitaux.

Pour toute consultation, vous devrez régler un ticket modérateur.

Pour obtenir des médicaments, une participation variable selon le type et la gravité de la maladie pourra vous être demandée.

## En cas d'hospitalisation

Si le médecin du centre de santé considère qu'une hospitalisation est nécessaire, il vous remettra une attestation destinée à l'établissement hospitalier.

Celui-ci devra appartenir au réseau officiel.

Au moment de votre admission, vous devez présenter votre carte européenne d'Assurance Maladie.

### • Ambassade de France au Portugal

Rua Santos o Velho 5

1249 – 079 LISBOA

Tél. : (351) (21) 393 91 00 – 390 81 21

Fax : (351) (21) 393 91 51

Site : [www.ambafrance-pt.org](http://www.ambafrance-pt.org)

E-mail : [ambafrance@hotmail.com](mailto:ambafrance@hotmail.com)

### • Association sclérose en plaques au Portugal

Sociedade Portuguesa de Esclerose Multipla (SPEM)

Rua Zofimo Pedroso 66

1950 – 291 Lisboa

Tél. : (351) 21 865 04 80

Fax : (351) 21 865 04 89

Site : [www.spem.org](http://www.spem.org)

E-mail : [spem@spem.org](mailto:spem@spem.org)

## Numéros utiles

Numéro européen de premiers secours.....	112
Pompiers (à Lisbonne).....	21 342 22 22 ou 21 39 0 60 60
INEM (SAMU) à Porto.....	22 206 50 00



## Vous partez au Royaume-Uni ou en Irlande



### L'accès aux soins

Pour être soigné gratuitement, vous devez vous adresser à un médecin ("General Practitioner") appartenant au Service National de Santé ("National Health Service ou NHS") et présenter votre carte européenne d'Assurance Maladie. Vous trouverez la liste des médecins exerçant leur activité pour le NHS dans les annuaires téléphoniques (pages jaunes à la rubrique "General Practitioner").

A noter que les délais pour obtenir une consultation avec un médecin appartenant au "National Health Service" peuvent être parfois longs. Si vous consultez dans le secteur privé, vous devrez faire l'avance des frais (coût plus élevé). En revanche, comme précisé dans l'introduction, vous pourrez interroger votre caisse d'Assurance Maladie lors de votre retour en France. Si elle y est favorable, elle pourra vous rembourser tout ou partie de vos dépenses de santé, dans la limite des tarifs français (conservez bien tous vos justificatifs).

Si vous devez consulter un médecin spécialiste, les démarches nécessaires seront effectuées par le médecin généraliste britannique que vous aurez contacté.

### Pour obtenir des médicaments

**Au Royaume-Uni**, vous devez présenter l'ordonnance faite par le médecin britannique accompagnée de votre carte européenne d'Assurance Maladie. Vous aurez à payer un montant forfaitaire par médicament qui ne vous sera pas remboursé.

**En Irlande**, les médicaments prescrits par le médecin appartenant au Service National de Santé sont fournis gratuitement par le phar-

micien sur présentation de l'ordonnance du médecin et de votre carte européenne d'assurance.

A Londres, pour consulter un médecin généraliste francophone, vous pouvez vous adresser au Dispensaire français de Londres (6 Osna-burg Street. LONDON NW1 3DH. Tél : 020 7388 32 15).

### En cas d'hospitalisation

Si une hospitalisation est nécessaire, le médecin consulté fera toutes les démarches auprès de l'établissement hospitalier.

#### • Ambassade de France au Royaume-Uni

58 Knightsbridge - Londres SW1X - 7JT  
Tél. : [44] 207 073 1000 - Fax : [44] 207 073 1042  
Site : [www.ambafrance-uk.org](http://www.ambafrance-uk.org)

#### • Ambassade de France en Irlande

36 Ailesbury road- Balisbridge - Dublin 4  
Tél. : [353] (1) 277 5000 - Fax [353] (1) 277 5001  
Site : [www.ambafrance-ie.org](http://www.ambafrance-ie.org)

#### • Association sclérose en plaques au Royaume-Uni

MS Society of Great Britain and Northern Ireland  
MS National Centre, 372 Edgware Road, London, NW2 6ND  
Tél. : (44) 020 8438 0700 - Fax : (44) 020 8438 0701  
Site : [www.mssociety.org.uk](http://www.mssociety.org.uk) - E-mail : [info@mssociety.org.uk](mailto:info@mssociety.org.uk)

### Numéros utiles

Numéro européen de premiers secours .....	112
Secours .....	999
Pour les listes de dentistes britanniques et les démarches pour des soins .....	
	44 (0) 207 725 33 33
<a href="http://www.nhsdirect.nhs.uk">http://www.nhsdirect.nhs.uk</a> et <a href="http://kcwhealth.org.uk">http://kcwhealth.org.uk</a>	

# Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Petit dictionnaire français/anglais

.....







- Je souffre d'une sclérose en plaques
- Je suis régulièrement suivi par un neurologue
- Je fais partie d'une association de patients souffrant d'une sclérose en plaques
- J'ai une poussée

## Troubles moteurs

- J'ai des difficultés pour marcher
- J'ai la jambe (le bras) lourd
- Je ne peux plus me servir de ma main
- J'ai perdu la force de mon bras (jambe)
- Je ne sens plus ma jambe (bras)

## Troubles sensitifs

- J'ai des fourmillements dans mon bras (jambe, visage)
- J'ai des brûlures dans mon bras (jambe, visage)
- J'ai l'impression d'avoir un étau autour de mon bras (jambe, torse)
- J'ai des décharges électriques dans le visage, dans les membres

## Troubles de la vue

- J'ai un voile devant l'œil droit (gauche)
- Je ne vois plus de l'œil droit (gauche)
- Mon œil est douloureux
- Je vois double

## Troubles de l'équilibre et de la coordination

- J'ai des vertiges
- J'ai des troubles de l'équilibre
- Je ne contrôle plus mon bras (ma jambe)

## Troubles sphinctériens

- J'ai des fuites d'urine
- Je n'arrive plus à uriner
- Je vais uriner plus souvent
- Je suis constipé
- J'ai des brûlures urinaires



- I suffer from multiple sclerosis
- I am regularly followed-up by a neurologist
- I belong to an association of patients suffering from multiple sclerosis

- I am having an attack

## Motors disorders

- I have difficulty in walking
- I suffer from heavy legs (arms)
- I can no longer use my hand
- I have lost the strength in my arm (leg)
- I can no longer feel my leg (arm)

## Sensory disorders

- I have pins and needles in my arm (leg, face)
- I have a burning sensation in my arm (leg, face)
- I feel like there is a constriction around my arm (leg, chest)
- I feel an electric discharge in my face, in my limbs.

## Visual disturbances

- There is a film in front of my right (left) eye
- I can no longer see out of my right (left) eye
- My eye hurts
- I have got double vision

## Balance and co-ordination disturbances

- I suffer from dizziness
- I have difficulties in balancing
- I can no longer control my arm (leg)

## Sphincteric disorders

- I have some urinary incontinence
- I can no longer pass water
- I pass water more often
- I am constipated
- It burns when I pass water



## Divers

- J'ai les jambes raides (la jambe droite, gauche)
- Je suis fatigué
- Je suis déprimé
- J'ai de la fièvre

## Traitement

- Je prends régulièrement un traitement pour la sclérose en plaques
- Je dois faire l'injection tous les deux jours
- J'ai oublié mon traitement contre la sclérose en plaques
- J'ai besoin de renouveler mon traitement contre la sclérose en plaques
- Je ne supporte pas mon traitement contre la sclérose en plaques
- J'ai besoin de faire de la rééducation avec un kinésithérapeute
- J'ai besoin de faire mon contrôle de numération formule sanguine et de bilan hépatique
- J'ai oublié de faire mon injection d'interférons  $\beta$  hier
- J'ai oublié de prendre mon traitement hier soir
- J'ai besoin d'une infirmière pour faire mon injection
- J'ai une douleur au site d'injection
- J'ai une réaction cutanée inhabituelle
- Je dois conserver mon médicament à une température inférieure à 25°C

## Effets secondaires

- Douleurs musculaires
- Maux de tête
- Fièvre et frissons
- Nausées et vomissements
- Diarrhées
- Dépression
- Hématome
- Réaction cutanée



## Various

- I have stiff legs (right leg, left)
- I am tired
- I am depressed
- I have fever

## Treatment

- I regularly take treatment for multiple sclerosis
- I have to have an injection every other day
- I forgot my multiple sclerosis treatment
- I need to renew my multiple sclerosis treatment
- I cannot tolerate my multiple sclerosis treatment
- I need rehabilitation with physiotherapy
- I need to have my blood count and liver function tests carried out
- I forgot to take my interferon  $\beta$  injection yesterday evening
- I forgot to take my treatment yesterday evening
- I need a nurse to give me my injection
- I feel pain at the injection site
- I have an unusual skin reaction
- I must store my medicine at a temperature below 25 degrees

## Side effects

- Muscular pains
- Headache
- Fever and shivering
- Nausea and vomiting
- Diarrhoea
- Depression
- Haematoma
- Skin reaction

En partenariat avec :



**afsep**

association française des sclérosés en plaques

7, avenue Albert Durand  
31700 BLAGNAC  
Tél : 05 34 55 77 00

Service Social  
Tél : 0 810 803 295

*(Coût d'un appel local depuis un poste fixe France Télécom)*



Bayer HealthCare  
Bayer Schering Pharma

BAYER SANTE  
**Bayer Schering Pharma**  
220 avenue de la Recherche  
59120 Loos  
[www.bayerscheringpharma.fr](http://www.bayerscheringpharma.fr)